



Amiens, le 24 juillet 2008

LA REFORME DE L'ADMINISTRATON TERRITORIALE DE L'ETAT

POURQUOI CETTE REUNION FIN JUILLET ...???

A la demande de M. Fillon Premier Ministre, M. COMET Préfet de Région, a convoqué les représentants du personnel de la Picardie pour les informer de la nouvelle organisation départementale de l'Etat.

Souhaitait-on l'absence de nombreux représentants syndicaux ?

POURQUOI CETTE REFORME ?

1. Une administration départementale **plus simple** pour les usagers et les élus
2. Pour un **meilleur fonctionnement des services administratifs** dans une démarche unique, une **appartenance interministérielle** et éviter les **doublons**

Tout cela à un moindre coût !!!

Toutes les administrations sont concernées mis à part les services de sécurité (police, gendarmerie), l'action éducatrice, l'inspection du travail et les services de l'assiette et du recouvrement de l'impôt.

La DGFIP aura alors deux types d'autorités :

PREFECTURE ET D.L.U !!!

Des groupes de travail vont être constitués pour la préfiguration de ces nouvelles directions sans aucun représentant du personnel.

Les organisations syndicales n'auront qu'un compte rendu début octobre et début novembre, en sachant que l'organigramme des nouvelles directions doit être communiqué à Paris le 28 novembre 2008.

CERTAINS REFLECHISSENT, D'AUTRES ECOUTENT

C'EST CE QU'ON APPELLE LE DIALOGUE SOCIAL ...

CONSEQUENCES POUR LES AGENTS :

1. **Maintien** des garanties statutaires
2. **Pas de mobilité forcée** ... sauf en cas de fermetures ou de restructurations.
En cas de mobilité, appartenance et rémunération d'origines seront conservées (**tant pis si vos nouveaux collègues ont un salaire plus élevé que le vôtre et un déroulement de carrière plus intéressant**)
3. **L'ANPE des fonctionnaires : la bourse du travail !!!**
Monsieur le Directeur Régional et Départemental de l'Equipement nous a signalé de nombreuses vacances de postes. Information à diffuser pour permettre de revenir "plus rapidement dans la Somme"

En conclusion :

**Selon M. le Préfet, cette réforme est faite
"pour un épanouissement et enrichissement
professionnel des agents".**

**"Tout va pour le mieux
dans le meilleur des mondes"**

Suite au prochain épisode ...